



Commune de
GOUVY

Procès-verbal de la réunion de la CCATM du 15.09.2015

1. Lieu et date

Administration communale de Bovigny, le 15 septembre 2015 à 20h.

2. Présences

Présent(e)s : Gandjean Marc, Huet Auguste, Amory Bruno, Léonard Willy, Massard Jean-Marie, Tourteau Isabelle, ~~Crope François, Caprasse Brigitte~~, Schroeder Diane, Neysen Antoine, Jacoby Sebastien, George Amélie, ~~Bissen Bernard, Melchior Jean-Louis~~, Portzenheim Didier, Dechène Marc, ~~Monvoisin Pierre, Andrieu Guy~~, Wangen Jean-Michel, Moutschen Benoit, ~~Everbecq Thérèse~~, Meunier Michel, Hennuy Marc, ~~Haan Michel, Neve Michel~~, Louis Cédric, Gobeaux Frédérick, Tourteau Claude, Syne José, ~~Lejeune Jules (échevin)~~, Ralet Noémie (CATU).

Excusé(e)s : Melchior Jean-Louis, Neve Michel, Lejeune Jules.

Invité(es) présent(es) : /

1. Mot d'accueil du président

2. Approbation des PV des réunions précédentes

Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 aout 2015 moyennant la suppression du point 4 « Séances questions et réponses ».

3. Schéma de structure communal : formulation d'un avis

Le président fait part à l'assemblée des erreurs encore présentes dans le document.

Suivant accord du collège communal, il propose de former un groupe de travail, avec les membres de la CCATM, qui le souhaitent pour définir dans un premier temps les principes de base et dans un second temps pour lister les erreurs d'analyse du rapport présenté par le bureau AGORA.

AVIS de la CCATM :

- Favorable sur la philosophie générale du schéma de structure de recentrer l'habitat vers les cœurs de village.
- Défavorable sur les moyens d'actions et le timing proposés pour y arriver.

4. Valorisation de voiries par des plantations appropriées ex. l'ancienne chaussée romaine de Limerlé, l'allée des tilleuls à Courtil

Une réflexion sur la valorisation de voiries par des plantations appropriées devrait être intégrée au schéma de structure communal.

Pour les membres de la CCATM, il est nécessaire de replanter de nouveaux arbres lorsqu'ils sont morts.

5. Optimisation de la signalisation routière des autoroutes A26 et A27

Il est précisé à l'assemblée que l'administration communale n'est pas compétente pour la signalisation routière, même pour les voiries communales. Le collège a déjà rencontré à plusieurs reprises un agent du SPW en charge de la signalisation routière, afin d'avancer sur ce dossier. La Commission réinvite le collège à intervenir pour l'installation de panneaux indicateurs pour les autoroutes par le contournement de Courtil, à partir du rond-point de Beho en venant de St-Vith et à partir du carrefour du Chera en venant d'Houffalize. De même à la sortie de Gouvy gare vers Ourthe il faudrait indiquer Clervaux ou Luxembourg, plutôt que simplement Deiffelt et Wathermal.

6. Le président clôture la séance à 22h20.

La Secrétaire

Le Président

Noémie Ralet

José Syne